

Séance du 23 mai 2022

Compte 2021

L'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) a présenté le compte 2021. A l'ordinaire, l'exercice termine à l'équilibre avec 40.712.143,15 € (recettes et dépenses). A l'extraordinaire, les dépenses sont de 7.850.145,85 €, financées par le recours à l'emprunt (5.019.115,04 €), par l'obtention de subsides (2.012.907,47 €), des ventes (150.867,90 €) et prélèvements sur le Fonds de réserve extraordinaire (667.255,44 €).

Modification budgétaire n°1

L'Echevin Germain DALNE a poursuivi avec la MB1. Une augmentation des dépenses de 513.000 € a été constatée à l'ordinaire, concernant les dépenses en personnel (indexations), le prix de l'énergie et le plan d'accompagnement pour le plan de développement commercial du centre-ville. Elles sont financées e.a. par un prélèvement sur la provision « Personnel », un prélèvement sur la provision « Salle de sports » et un prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire.

Fontaines publiques

Véronique VANDEGOOR (DéFI) a demandé s'il était possible d'en installer à Nivelles. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a répondu que ce projet n'était pas à l'ordre du jour, d'autant que ce genre de partenariat n'existe pas avec la SWDE.

Parking des Arbalétriers

Gaëtan THIBAUT (PluS) s'est inquiété de la suppression temporaire du parking suite au chantier de l'îlot Saint-Roch. Le Bourgmestre Pierre HUART a annoncé qu'une alternative va être proposée par le promoteur à l'entrée du Grand Marquais, non loin du chantier.

RCA des Sports

Bernard DE RO (Les Engagés) a demandé si la comptabilité était susceptible d'être contrôlée par le Fisc. L'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) que comme pour toute personne physique ou moral, un contrôle était toujours possible. Il s'est montré rassurant, un ruling ayant été demandé dès 2018 auprès du SPF Finances (valable 5 ans).

Hôtel Rifflart

Suite aux 2 arbres classés abattus, Evelyne VANPEE (Les Engagés) a voulu savoir quelle compensation avait été imposée au promoteur. L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que la Ville a imposé la plantation de 3 arbres sur le site et de 7 arbres ailleurs sur le territoire de la ville (ces derniers nécessiteront une concertation Ville, promoteur et Fontionnaire-Délégué).

Ukraine

Suite aux questions d'Evelyne VANPEE et de Véronique VANDEGOOR concernant les difficultés de logement rencontrées pour héberger les Ukrainiens en fuite, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE (LB) a salué la collaboration constructive entre la Ville et le CPAS. Elle a ensuite expliqué que le Plan de Cohésion sociale (PCS) est mobilisé pour prendre contact avec les propriétaires susceptibles de louer un bien.

Récollets

Suite à la suggestion d'Europa Nostra que la Ville initie une médiation (financée par un subside européen), Evelyne VANPEE (Les Engagés) a interpellé le Collège communal à ce sujet. Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que c'est au propriétaire privé des lieux à initier cette procédure s'il le souhaite, et non à la Ville.

Ancienne gare SNCB

Aux questions de Gaëtan THIBAUT, le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que la Ville estime que l'architecture du bâtiment doit être protégée. Par ailleurs, la SNCB ayant pris la décision de vendre le bâtiment, la volonté de la Ville est de ne pas l'acheter. L'Echevin Pascal RIGOT a précisé que la protection du patrimoine devrait faire partie des conditions de vente et quoi qu'il en soit, le Collège communal y sera attentif lorsque les futures demandes de permis d'urbanisme parviendront.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.